



AVIS PUBLIC
ÉLECTION PARTIELLE LE 19 MARS 2017
DANS LA CIRCONSCRIPTION #3

Avis public est, par la présente, donné aux électeurs de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais par YVON LANDRY, président d'élection, que le poste suivant est ouvert aux candidatures :

Commissaire de la circonscription #3

Toute déclaration de candidature à ce poste doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants :

Les 7, 8, 9 et 10 février 2017 de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h,

le 11 février 2017 de 10 h à 14 h et

le 12 février 2017 de 12 h à 17 h.

L'adresse du bureau du président d'élection est la suivante :

225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec) J8X 2T3.

La déclaration de candidature comprend le nom du candidat, sa date de naissance, son adresse, la circonscription électorale pour laquelle il pose sa candidature, une attestation du serment de son éligibilité et sa signature. Le candidat doit aussi présenter une pièce d'identité.

La déclaration de candidature d'un commissaire doit comporter la signature d'appui d'au moins dix électeurs de la circonscription électorale visée par la présente élection partielle. En regard de sa signature, chaque électeur doit indiquer son adresse comme elle doit être inscrite sur la liste électorale. Le candidat (ou son mandataire) doit signer une déclaration assurant qu'il a obtenu les signatures en sa présence et, qu'à sa connaissance, ces électeurs sont domiciliés dans la circonscription électorale.

Toute personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale et qui a son domicile depuis au moins six mois sur le territoire de la commission scolaire peut être élue commissaire.

Scrutin scolaire :

. Si plus d'un candidat pose sa candidature au poste visé :

. un vote par anticipation sera tenu le 12 mars 2017 de 12 h à 20 h,

. un scrutin sera tenu le 19 mars 2017 de 10 h à 20 h.

Secrétaire d'élection : Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

Choix de l'électeur : L'électeur qui a fait le choix de voter à la Commission scolaire Western Québec doit révoquer ce choix s'il veut voter à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais dans le cadre de l'élection partielle dans la circonscription #3. Il le fait en présentant un avis écrit signé devant la commission de révision au plus tard le 28 février 2017. Pour connaître les jours et les heures de la commission de révision, l'électeur doit consulter l'avis de révision qui sera publié ultérieurement.

Renseignements complémentaires : Les personnes qui souhaitent obtenir des renseignements ou certains documents dont le formulaire de déclaration de candidature d'un commissaire sont priées de communiquer avec le soussigné en composant le 819 771-4548 poste 800770 ou par internet à elections@cspo.qc.ca ou écrire à l'adresse apparaissant au présent avis.

Donné à Gatineau, le 25 janvier 2017.

Le président d'élection,
Yvon Landry

Pour plus d'information, bien vouloir visiter le site internet de la CSPO à l'adresse suivante :
<http://www.cspo.qc.ca/election-partielle>

Ensemble vers la réussite